

immédiatement rendues à l'Hôtel-de-Ville ; des dépêches ont été expédiées simultanément à Paris et à Marseille pour prévenir la famille de M. Vaïsse et le gouvernement. Il était né à Marseille le 8 août 1799 et âgé, par conséquent, d'environ soixante-cinq ans. Il fut successivement sous-préfet de Saint-Quentin, préfet des Pyrénées-Orientales depuis 1842 jusqu'en 1848, destitué en 1848, préfet du Doubs puis du Nord en 1849, ministre de l'intérieur depuis le 24 janvier 1851 jusqu'au 10 avril, membre de la commission consultative après le 2 décembre 1851, membre de la section des travaux publics du conseil d'Etat en janvier 1852, inspecteur des préfectures en 1853, et sénateur par décret du 4 décembre 1854. Le 4 mars 1853, il était appelé à Lyon et chargé de l'administration du département du Rhône, avec le titre de Conseiller d'Etat.

Rien ne pouvait faire présumer une mort si inopinée. M. le sénateur avait déjeûné très-sobrement à onze heures, et il devait aller ce jour même à la campagne. Dès le matin, il avait reçu la visite de son médecin, M. Teissier, et il s'était contenté de lui dire qu'il était frileux et avait presque envie de faire du feu dans son cabinet. Aucun symptôme, du reste, ne pouvait inspirer au sujet de sa santé la plus légère alarme.

M. Vaïsse était, depuis le 27 juin 1863, grand'croix de la Légion d'Honneur, grand-croix de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, et commandeur de l'Ordre de Charles III d'Espagne.

On lui doit la transformation de notre ville, transformation analogue à celle que Paris subit sous la direction de M. Hausmann.

Les principales améliorations réalisées sous sa gestion, dans notre cité, sont l'ouverture de la rue Impériale et celle de la rue de l'Impératrice, le prolongement de la rue Centrale, la construction du palais de la Bourse, l'achèvement de la restauration de l'Hôtel-de-Ville, notre admirable distribution d'eaux et le développement donné à la canalisation souterraine, à peine ébauchée avant lui, la substitution du pavé plat à celui en cailloux roulés, l'acquisition des ponts du Rhône, affranchis depuis à l'occasion du voyage de l'Empereur à Lyon, la création du parc de la Tête-d'Or et surtout l'exhaussement et la réfection des quais du Rhône et de la Saône, l'arrasement des roches qui encombraient le lit de cette rivière à la hauteur du pont Nemours, la re-